



Mai 2005

## CDEC ENTREPRISES

CDEC de Sherbrooke  
891, rue Bowen Sud  
Sherbrooke (Québec)  
J1G 2G3

Tél. : (819) 563-1600  
Télec. : (819) 563-3342

Céline des Ligneris :  
celinedl@abacom.com

Internet :  
www.cdec-sherbrooke.qc.ca

En novembre 2003, le gouvernement a modifié la loi 90, appelée loi du 1% sur la formation. Cette modification a dispensé les entreprises dont la masse salariale est inférieure à \$1 million de leurs obligations de déclarer qu'elles consacrent au minimum 1% de leur masse salariale à leur formation. Bien que cette mesure ait soulagé les PME au niveau de leur « impôt temps », elle n'a pas pour autant amoindri l'importance de la formation au sein des entreprises...

### • Les différents objectifs de la formation

La formation au sein d'une entreprise poursuit plusieurs objectifs :

- *Développer ou mettre à jour les connaissances* : Afin de permettre à l'entreprise d'être plus performante, d'intégrer de nouvelles façons de faire, des innovations qui lui permettront d'accroître sa productivité tant au niveau de la production que de la gestion. Ce type de formation se donne généralement à l'extérieur de l'entreprise;
- *Transmettre la culture de l'entreprise* : Quand un nouvel employé arrive dans l'entreprise il est nécessaire de le former sur le savoir-être dans l'entreprise, comment effectuer certaines tâches, quelle est la qualité du travail attendu (formation d'intégration donnée à l'interne);
- *Transmettre le savoir tacite (\*)* : Certains employés ont développé par leur expérience au sein de l'entreprise et leur confrontation à une multitude de situations, un savoir-faire unique, une intuition très précieuse pour l'entreprise afin de résoudre des situations plus problématiques. Cette intuition est une richesse pour l'entreprise qui doit mettre en œuvre un processus de transfert des compétences pour la conserver en cas de départ à la retraite des personnes clés.
- *Préparer la relève* : Comme les personnes clés, les dirigeants doivent se préoccuper de préparer leur relève, transmettre leur savoir-faire et leur savoir-être à leur succession, que ce soit pour gérer l'entreprise, les employés, quels comportements adoptés avec les clients, les fournisseurs, etc.

### • La formation : un avantage concurrentiel

À travers ses différentes facettes, la formation est un outil précieux pour l'entreprise qui souhaite se démarquer de sa concurrence à travers la qualité de ses produits et services, ainsi que son service à la clientèle. En effet, ce que l'entreprise vend c'est une « solution globale », qui comprend la vente en passant par la production jusqu'à la livraison. Il est donc important d'entretenir les connaissances et

même pour certains employés leur motivation par l'apprentissage de nouveaux savoirs. La formation continue permet aussi, dans un monde où tout évolue très rapidement, de mettre à jour ses connaissances dans son domaine.

Pour faire une comparaison, la formation permet d'entretenir le capital humain de l'entreprise : les employés, et ce au même titre que l'on fait l'entretien des ressources matérielles. Cet entretien comprend l'apprentissage de nouvelles technologies, le développement de nouvelles fonctions et de nouveaux procédés ou techniques, la veille technologique pour pouvoir répondre adéquatement au client, le rafraîchissement des connaissances, etc.

### • Planifier la formation

Il est important de prévoir un programme de formation pour les employés. Ceci requiert dans un premier temps d'identifier les besoins de formation propre à chaque employé, ainsi que les besoins propres au développement de l'entreprise. À partir de là, en fonction du budget et des priorités, le plan de formation pourra être déterminé : prendre une formation offerte par la CDEC, un fournisseur ou une association professionnelle; mettre en place un programme de transfert de connaissances ou un programme de préparation de la relève.

Certains comités sectoriels offrent les services d'une mutuelle de formation afin de diminuer les coûts pour les PME.

### • Pour en savoir plus

Si vous souhaitez en savoir plus, la CDEC en partenariat avec la Chambre de commerce de Fleurimont organise les 7 et 14 juin prochain un atelier sur la **Planification stratégique de la formation** avec Monsieur Daniel Gladu. Cette formation coûte 60 \$ pour les membres et 75 \$ pour les non-membres.

Pour tout renseignement, Céline des Ligneris, ou Suzanne Allard au **(819) 563-1600**.

(\*) Le choc démographique—les détenteurs du savoir tacite (Le Devoir—le 11 mai 2005)

**La CDEC, une équipe professionnelle au service des citoyens et des gens d'affaires des arrondissements du Mont-Bellevue et de Fleurimont, ainsi que des entreprises d'économie sociale de Sherbrooke !**